

Projet pédagogique accueil multi-sites 2010-2011- ville de St-Dié-des-Vosges

PRESENTATION

L'accueil multi-sites de la ville de Saint-Dié-des-Vosges accueille des enfants de 2 à 11 ans le matin, le midi et le soir dans des locaux aménagés dans les différents établissements scolaires de la cité. Le matin et le soir, l'accueil y est échelonné. Il n'y a pas d'inscription préalable sauf pour la restauration scolaire. La fréquentation de chaque enfant peut-être régulière ou occasionnelle selon les besoins et indisponibilités des parents.

Encadrement :

- Un directeur pédagogique
- Un directeur administratif
- Un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans
- Un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés, des stagiaires BAFA ou équivalence. Des animateurs non diplômés font partie de l'équipe dans les limites fixées par la réglementation.

Les sites concernés

- Georges Darmois matin, midi et soir.
- Gaston Colnat maternelle matin et soir.
- Gaston Colnat élémentaire matin, midi et soir.
- Paul Elbel maternelle matin, midi et soir.
- Paul Elbel élémentaire matin, midi et soir.
- Ferdinand Brunot maternelle matin, midi et soir.
- Ferdinand Brunot élémentaire matin, midi et soir.
- Clémencet matin, midi et soir.
- Jacques Prévert maternelle matin, midi et soir.
- Jacques Prévert élémentaire matin, midi et soir.
- Baldensperger maternelle matin et soir.

- F. Baldensperger élémentaire le soir.
- Vincent Auriol midi et soir.
- Groupe scolaire Eugénie et Jules Ferry matin, midi et soir.
- Groupe scolaire Camille Claudel le matin.

Objectif généraux

- * Favoriser la mixité sociale, apprendre aux enfants à vivre ensemble et à communiquer.
- * Permettre aux enfants de s'épanouir à travers les différentes activités proposées. Donner le choix entre activités sportives, manuelles ou de détente.
- * Les activités ne doivent pas être une obligation ni une corvée pour les enfants. Ils doivent pouvoir choisir ...jouer seul ou en groupe, ne rien faire et se faire surtout plaisir.
- * Responsabiliser les enfants au rangement du matériel et des salles d'activités.

Les locaux

Toutes les écoles sont aménagées pour accueillir les enfants. Elles disposent bien sûr de sanitaires adaptés à l'âge des participants. Cependant, nous disposons uniquement de locaux scolaires et non pas d'un bâtiment spécifique à ce type d'accueil. L'appropriation et la décoration ne peuvent donc se faire entièrement car ils sont aussi dans le cadre scolaire utilisés par les équipes éducatives de l'éducation nationale.

Pour le temps de la restauration du temps de midi, la plupart des écoles dispose d'un self. Ce concept concilie autonomie et responsabilités. C'est pour les enfants, le plaisir de manger à son rythme avec les copains dans un univers convivial, festif, propice aux échanges et aux partages, de découvrir de nouveaux goûts, de se servir selon son appétit. Seul le groupe scolaire Eugénie et Jules Ferry ne bénéficie pas encore de ce type de dispositif. Les repas sont livrés par la société Avenance.

Les règles de vie

Les règles de vie sont faites avec les animateurs et expliquées aux enfants :

Des règles simples comme

- Passer aux toilettes avant d'aller manger.
- Se laver les mains avant et après manger.

- Respecter les autres camarades.
- Respecter les adultes.
- Respecter le matériel mis à disposition.

Objectifs des activités :

- Connaissance de soi et de ses limites.
- Apprentissage de la vie en groupe.
- Respect de l'autre et de ses différences.
- Apprentissage de la solidarité.
- Découverte de pratiques nouvelles

Déroulement des différents moments de la journée :

Selon l'âge des enfants et le moment de la journée, les besoins sont différents.

Le matin :

Les enfants sont accueillis à partir de 7H30, il est important que les parents amènent leurs enfants jusque dans la salle d'accueil. Ainsi, un climat de confiance peut s'instaurer entre le personnel d'encadrement et les parents. C'est un moment aussi où les échanges d'information s'effectuent. Les animateurs proposeront aux enfants des jeux calmes ou de petites créations à réaliser.

Le midi :

Les instituteurs passent le relais aux animateurs à la fin du temps scolaire. Ensuite, le personnel effectue les états de présence et dirige les premiers enfants vers le self en veillant qu'ils soient passés aux toilettes pour se laver les mains.

Le personnel invite les enfants à goûter à tout. Le nombre d'enfants accueillis en salle est volontairement limité afin que le déjeuner se déroule dans des conditions optimales de calme et de convivialité. Les encadrants en salle peuvent ainsi veiller à chaque enfant, les guider, les accompagner dans leurs choix et favoriser une ambiance détendue propice à un bien être général. Avant et après les repas, les enfants pourront se détendre dans la cour en se défoulant ou dans des salles adaptées en écoutant de la musique ou bien encore en jouant à des jeux, dessinant ou en se reposant.

Le soir

A ce moment de la journée, les enfants ont participé à de nombreuses heures en collectivité. Ils sont fatigués. Ils ont besoin de se reposer et de se détendre.

Les activités

Durant les différents moments de la journée (matin, midi ou soir) des activités seront proposées par les animateurs, elles ne doivent surtout pas être une contrainte pour les enfants. Ils doivent pouvoir choisir librement.

Ceux qui préfèrent jouer entre eux ou avec le matériel mis à disposition pourront le faire sans problème, l'activité n'est pas une obligation. On ne propose pas non plus les mêmes activités suivant le moment de la journée.

Le midi, c'est à ce moment là où les enfants ont plus besoin de se défouler. Des jeux sportifs ou de rôle seront plus appropriés sans oublier que certains enfants vont préférer des ateliers de création.

Le matin de 7h 30 à 08h 20 pour la plupart des écoles. Un groupe scolaire accueille de 7h 30 à 08h 50 en raison des aides personnalisées du matin.

L'enfant doit-être accueilli en douceur et dans le calme. C'est un moment douloureux pour certains avec la séparation avec les parents. Les membres du personnel doivent les mettre à l'aise et aménagés des espaces confortables. Les participants doivent pouvoir disposer librement du matériel pour jouer ou se reposer. Les animateurs proposent aux enfants des jeux calmes, de société ou de petites créations à réalisées.

Pendant le temps d'animation pendant le temps de restauration entre 11h 45 ou 12h 00 et 13h 20 ou 13h 40.

Les enfants sont dans un temps intermédiaire, entre les deux périodes scolaires où ils doivent apprendre, réfléchir et travailler en groupe ou seul en classe. Il est donc important d'adapter les activités du midi aux possibilités de concentration et à sa fatigue. L'enfant doit impérativement se détendre. Des activités variées lui seront proposer : jeux traditionnels, activités sportives avec des ballons, activités calmes en groupe ou isolément pour ceux qui ont besoin de rompre avec la collectivité. Ils doivent reprendre les cours de l'après-midi sereins, reposés et non-agités.

Le soir entre 16h 00 et 18h 15

Après une journée bien remplie pour les enfants, il est inutile de proposer des jeux complexes ou des activités qui durent longtemps. Les activités sont orientées vers le jeu, le loisir et le plaisir. Il faut privilégier les petits jeux traditionnels, les jeux musicaux et dansés, les jeux de société ou la peinture, le

dessin sont également très appréciés. Il est très important que l'adulte soit source de proposition et qu'il joue avec l'enfant.

Au moment du départ de l'enfant, les animateurs dialoguent avec les parents. Ils les informent du déroulement de la journée.

Les activités mises en place durant ces périodes d'accueil périscolaires doivent favoriser l'échange, l'écoute, le bien-être et la détente des enfants. L'adulte doit éviter l'activisme. L'animateur doit présenter, proposer, expliquer, encourager, solliciter les projets mais il ne doit pas forcément s'immiscer dans les actions avec les enfants. Il doit veiller à une atmosphère éducative pleine de convivialité.

Budget :

Humains : les intervenants ont des statuts différents. Ils sont soit à temps plein dépendant du service des ressources humaines de la ville, soit contractuels à taux horaires variables ou encore en contrat CAE. Le budget en charges salariales est très important.

Matériels : nous disposons de locaux scolaires. Pour la plupart des salles d'activités, elles sont par ailleurs occupées par les équipes éducatives de l'éducation nationale. La ville a investi depuis quelques années maintenant dans le concept le self qui fait grandir.

Financiers : de nombreux achats en jeux divers et petits matériels fongibles se font régulièrement selon les programmes d'activités.

Coordination :

- Mickaël Poix assure la coordination pédagogique des activités en lien avec tout le personnel d'encadrement. Il se trouve le matin, midi et soir sur les sites. Il veille à se rendre sur l'ensemble sur la semaine et établit ses déplacements selon les besoins et projets d'activités. Il dispose également d'un temps de travail au bureau du service Education pour étudier et réfléchir au dispositif avec la directrice administrative. Le soir, celle-ci est d'astreinte au bureau jusqu'à 18h 30. En cas de problèmes, elle peut accompagner le directeur pédagogique car elle dispose pour contacter les parents : du logiciel avec les coordonnées de tous les parents sur le loisiciel, des fiches administratives des enfants et des états de présences communiqués par les écoles.
- Chaque jour, lors de son passage au service Education des ajustements, remplacements et bilans des journées sont faites entre le directeur

pédagogique et la directrice administrative. Le personnel est régulièrement sollicité pour évaluer les actions avec les enfants. Lors des accueils et départs échelonnés, les parents dialoguent avec le personnel et émettent leurs appréciations sur le dispositif. Les intervenants assistent aussi aux conseils d'école afin de répondre aux interrogations des parents et s'assurent d'une complémentarité avec le temps scolaire. En cas de problèmes importants avec des enfants, des parents ou encore des intervenants, des entretiens individuels de médiation sont organisés avec les personnes concernées.